

condition que ces Régimens seront obligés de tenir la route qui leur sera prescrite par les Commissaires de la Chambre-Apostolique.

Depuis le commencement des troubles de *Genes* jusqu'à la fin de l'année 1747, on compte qu'il s'étoit retiré à *Rome* environ cent familles de cette République, tant Nobles que Patriciennes, ou de Négocians. Mais il n'y en a plus présentement. Elles en font routes parties avec les fonds & les effets qu'elles y avoient transportés, ensuite d'un ordre très-sévère que le Sénat de *Genes* a publié en rappelant les Sujets de la République, qui s'étoient retirés de leur Patrie.

La collecte pour la construction de l'Eglise Catholique de *Berlin* se continuë avec un succès, qui passe l'attente de ce qu'on avoit pu s'en promettre.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. *Vienne*. Jusqu'ici la Cour n'a point donné son entière approbation au règlement fait par la Régence du *Milanez*, touchant le commerce entre ce Duché & l'Etat de *Genes*, dont il a été dit quelque chose dans nos Mémoires du mois passé, page 129. On a expédié à cette Régence de nouveaux ordres, en vertu desquels les grains & autres denrées seront exceptés du nombre des marchandises que les *Genois* pourront tirer de la *Lombardie*. Le reste de la convention aura son effet pour les marchandises dont il se fait un échange avec celles du *Milanez*. Mais quant à l'expédition projetée contre
la